

Jeudi 5 décembre 2019

Toutes et tous en grève !

Depuis des mois, nous alertons et mobilisons les salariés sur les dangers du projet gouvernemental sur les retraites (Delevoye) ! En effet, les mesures envisagées remettent en cause notre système de retraite solidaire pour aller vers un système de retraite individualiste (par points), ce qui obligera les salariés à s'épuiser au travail avant de pouvoir partir (64-67 ans ?) et pour une grande partie des retraités vivre dans la précarité.

Pourtant certaines organisations syndicales font des propositions pour améliorer le système, alors que le gouvernement cherche à diviser en opposant les actifs et retraités, les travailleurs des régimes spéciaux ou régime général...

L'attitude du pouvoir est inacceptable, irresponsable ! Le gouvernement doit entendre les exigences qui s'expriment dans le pays, les entreprises où les moyens existent pour financer des mesures de progrès social !

Tous ensemble, dès le jeudi 5 décembre, soyons mobilisés, débattons et organisons la grève... Dans de très nombreuses entreprises, professions, l'action, la grève s'organisent (Santé, RATP, SNCF, Sécurité Sociale, Métallurgie, Commerce, Education Nationale, Finances, Chimie...).

La mobilisation du 5 décembre s'annonce exceptionnelle !

Dans chaque entreprise, organisons des assemblées générales pour décider des suites, de la reconduction dès le 6 décembre !

Soyons nombreux à la manifestation unitaire interprofessionnelle (CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNEF, UNL)

Ce qui vous attend



Yasmina
Cadre dans le privé
55 ans



Retraite avec le système actuel
2 500 euros



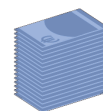
Retraite avec la réforme Macron
1 757 euros



Pierre
Professeur des écoles
35 ans



Retraite avec le système actuel
2 434 euros



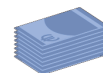
Retraite avec la réforme Macron
1 513 euros



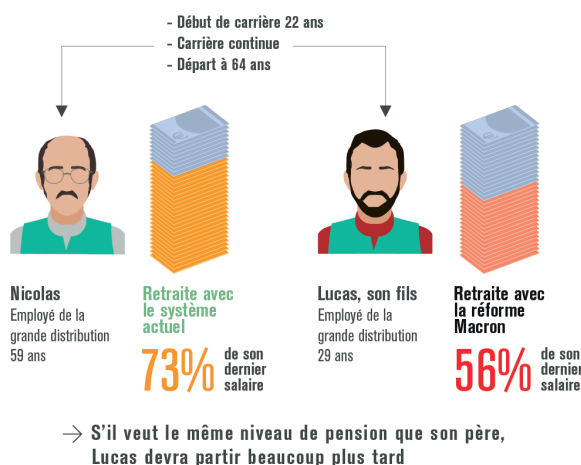
Sylvie
Ouvrière dans le textile
Fin de carrière en invalidité
58 ans



Retraite avec le système actuel
1 162 euros



Retraite avec la réforme Macron
1 000 euros



Manifestation unitaire
Jeudi 5 décembre
14h00 - Gare de l'est à Paris



Travailler plus longtemps pour gagner moins à la retraite ?

C'est non !



Le système par points, un système injuste !

Il est destiné à faire des économies sur le dos des salariés en accélérant la baisse de leurs pensions et en reculant l'âge de la retraite pleine et entière. La mise en place de nouvelles décotes recule l'âge réel de la retraite à 64 ans voire 65 ans. **Les déclarations de Macron sur l'augmentation de la durée de cotisation ne changent rien. C'est de l'enfumage : Augmenter la durée des cotisations ou reculer l'âge de départ : C'est toujours travailler plus longtemps !**

Un système par points au service de la finance, au détriment des retraités

Le régime universel par points, c'est la disparition des 42 régimes de bases et complémentaires existants qui prennent en compte toutes les spécificités professionnelles et réparent les inégalités ou les contraintes particulières des différents métiers. C'est, surtout, la suppression des dispositifs de départs anticipés liés à la pénibilité pour de nombreux travailleurs. Ce système de retraite s'inscrit dans un projet de société construit sur le modèle libéral : il met en place un mécanisme purement gestionnaire et comptable de la retraite. Les points acquis pendant la vie professionnelle ne garantiront pas un niveau de pension suffisant.

Le montant de la retraite, cet inconnu ...

La valeur du point au moment de la retraite sera tributaire de la conjoncture économique ou démographique. Sera-t-elle décidée à Bercy ou à Bruxelles ?

Les pensions ne seront plus déterminées en référence aux salaires mais dépendront de la situation économique du pays. En cas de récession économique ou d'explosion du nombre de départs à la retraite, le point baissera et la pension sera plus faible. En Allemagne ou en Suède où un tel système existe, le montant des retraites a baissé fortement et rapidement.

Pour un véritable système de retraite solidaire. La CGT porte des propositions :

- Des droits garantissant dans tous les secteurs professionnels la possibilité d'un départ à 60 ans,
- Une pension d'au moins 75 % du revenu net d'activité (pour une carrière complète) sans que celle-ci ne puisse être inférieure au SMIC.
- La réindexation des retraites sur le salaire annuel moyen et non sur l'inflation, facteur de décrochage de pouvoir d'achat entre les actifs et les retraités ?
- La reconnaissance de la pénibilité au travail cette dernière ne devant pas être une fatalité. La prise en compte pour les jeunes des années d'études, de formation et de recherche du 1^{er} emploi.
- Augmentation des salaires. 3.5 % de salaire en plus, c'est 6.5 milliards d'euros pour financer les retraites.

Je me syndique à la CGT !

Nom:Prénom:.....Age:.....

Adresse:

Ville:.....Code Postal:.....

Tél:.....E-mail:.....

Entreprise:.....

Ville et code postal de votre entreprise:.....

A renvoyer à : Union Régionale CGT Île-de-France 263 rue de Paris, case 455, 93514 Montreuil cedex

Tél.: 01 55 82 88 00 - Fax : 01 48 51 68 97 - Email: urif@cgt.fr - www.urif.cgt.fr

